



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 27 mai 2026
(36)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit à huis clos aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable David M. Wells (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnold, Cormier, Dasko, Lewis, Miville-Dechêne, Mohamed, Quinn, Simons, Wells (*Terre-Neuve-et-Labrador*) et Wilson (10).

Participant à la réunion : Geneviève Gosselin, analyste et June Dewetering, gestionnaire principale, Commerce et défense, Bibliothèque du Parlement; Chelsea DeFazio, agente de communications, Direction des communications, de la télédiffusion et des publications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 8 octobre 2025, le comité poursuit son étude sur le maintien des activités ou des services essentiels dans les secteurs ferroviaire et maritime sous réglementation fédérale en cas de conflit de travail.

Conformément à l'article 12-16(1)d), le comité discute d'un projet de rapport.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité ou leur personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu que le projet de rapport, tel que modifié, soit adopté et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale du rapport, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire et de la traduction.

Il est convenu que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat, dans les deux langues officielles, dès que possible.

À 19 h 56, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 septembre 2025, le comité poursuit son étude sur les questions concernant les transports et les communications en général.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 20 h 03, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Andrea Mugny